

VRAIMENT PUBLIC

Une campagne de la CSN pour déprivatiser, décentraliser et démocratiser la santé et les services sociaux.



Solidaire depuis 1921

DÉCEMBRE 2024

BULLETIN D'INFORMATION CSN EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

WWW.VRAIMENTPUBLIC.ORG



UNE DÉMONSTRATION DE FORCE

Le 23 novembre, près de 4000 militantes et militants de la CSN se sont rassemblés au Colisée de Trois-Rivières à l'occasion d'une grande démonstration de force pour défendre les services publics du réseau de la santé et des services sociaux. Notons que parmi les participantes et les participants à ce grand rassemblement festif, des milliers travaillaient dans d'autres secteurs économiques.



On a tendance à tenir pour acquis notre système de santé public, accessible et universel. Pourtant, celui-ci n'a pas 60 ans et il ne cesse de s'éroder depuis sa création. Pour l'écrasante majorité de la population, la privatisation en santé et services sociaux mène à des choix déchirants : selon un récent sondage Léger commandé par la CSN, pas moins de 43 % des Québécoises et des Québécois se sont privés de soins à cause du manque d'accès aux services dans le réseau public. Par ailleurs, la privatisation a un impact important sur le budget des ménages, que ce soit en raison des frais supplémentaires à payer ou encore du coût des assurances collectives.

LA LUTTE CONTRE LA PRIVATISATION EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, C'EST L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE!

UN PLAN D'URGENCE

Il y a urgence d'agir pour contrer la privatisation du réseau public. C'est pourquoi, le 23 novembre, la CSN a dévoilé un plan d'urgence constitué de trois mesures visant à stopper l'hémorragie vers le secteur privé en santé et services sociaux tout en améliorant le réseau public. Ces trois mesures se déclinent comme suit :

- Mettre fin à l'exode des médecins vers le secteur privé;
- Cesser l'octroi des permis de cliniques privées à but lucratif;
- Décréter un moratoire sur tous les projets de privatisation du travail et des tâches effectuées par le personnel du réseau public.

L'attrait de ces trois mesures, c'est que le gouvernement peut les mettre en place à très court terme et avoir un effet immédiat. La CSN lui demande d'ailleurs de donner suite à ces trois revendications d'ici le 1^{er} mai prochain, sinon nous augmenterons la pression!

Ces revendications s'inscrivent dans la volonté plus générale de la CSN de déprivatiser le réseau, de le démocratiser et de le décentraliser tout en agissant sur les déterminants sociaux de la santé.

À LIRE SUR LE SITE WEB

LETTRE OUVERTE
DE CAROLINE SENNEVILLE

LE VRAI
CHANGEMENT
DEMANDE
DU COURAGE
POLITIQUE



PROJET DE LOI 83 OU COMMENT RENDRE NORMAL CE QUI NE L'EST PAS

Le ministre de la Santé, Christian Dubé, l'admet à présent : l'exode des médecins et du personnel vers le privé nuit aux soins de santé et aux services sociaux. Rappelons que le Collège des médecins avait réclamé l'intervention du ministre pour freiner cet exode. Le projet de loi 83 présenté par la

CAQ forcera les nouvelles et les nouveaux diplômé-es en médecine à pratiquer cinq ans au public avant de pouvoir se désaffilier pour exercer au privé.

Les enjeux d'accès sont déjà criants ; il sera trop tard si on attend encore quelques années pour agir, quand les futures cohortes

de médecins auront obtenu leur diplôme. En ce moment, plus de 700 médecins sont désaffiliés du réseau public québécois, et c'est eux qu'on doit rapatrier. Il faut stopper l'exode, maintenant!

Parce qu'il n'est pas suffisamment ambiteux, ce projet de loi 83 risque à long terme de tracer le chemin vers la désaffiliation après cinq années au public et ultimement, de normaliser le profit sur le dos de la maladie.

DE NOUVELLES CHIRURGIES À PROFIT

DÉBUT DÉCEMBRE, le ministre de la Santé, Christian Dubé, a diffusé un règlement visant à élargir le recours aux chirurgies dans le secteur privé, notamment en orthopédie, en oto-rhino-laryngologie, en gynécologie et en urologie. Ces opérations relativement simples seront couvertes par l'assurance maladie qui remboursera non seulement les coûts de chaque intervention, mais assurera également un profit pouvant atteindre 15 % aux centres médicaux spécialisés et à leurs actionnaires. Soulignons que ces spécialités font partie de celles qui entraînent déjà le plus de va-et-vient des médecins entre le secteur public et le secteur privé. Les centres privés vampirisent les ressources disponibles et nuisent aux efforts de recrutement et de rétention de personnel dans les établissements publics. De plus, les contrats prévoient que les suivis de ces opérations et d'éventuelles complications sont pris en charge par le réseau public.

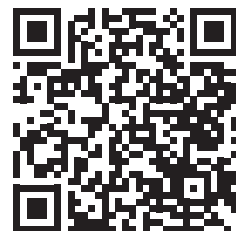
VISITE SURPRISE



AU SIÈGE SOCIAL DU GROUPE BIRON

Le 10 décembre, des militantes et militants se sont rendus au siège social de Biron Groupe Santé pour dénoncer la privatisation des soins de santé et des services sociaux.

À VOIR SUR FACEBOOK



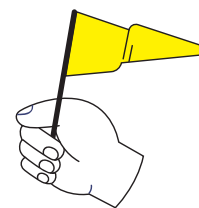
Santé EST NÉE Québec

Depuis le 1^{er} décembre, les 330000 travailleuses et travailleurs du réseau public ont un nouvel employeur, le plus grand au Canada, l'agence Santé Québec. Pour les employé-es du réseau comme pour les patients, ce qui a changé concrètement depuis un an, c'est :

UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Et la première mission confiée à Santé Québec est de retrancher 1,5 milliards \$ dans les soins de santé et les services sociaux. Ça promet!

PAS DE FUSIONS SYNDICALES



Au rayon des bonnes nouvelles, le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait pas de fusion d'accréditations syndicales et que les quatre catégories de personnel du réseau demeureront telles qu'on les connaît présentement.

« L'arrivée de l'employeur unique, jumelée à d'importantes compressions budgétaires, n'augure rien de bon, a souligné le vice-président de la CSN, David Bergeron-Cyr. La fusion des accréditations qui était prévue dans le projet de loi n° 15 aurait créé encore plus d'instabilité dans un réseau déjà fragilisé. Cette fois, le gouvernement a résisté à la volonté d'accroître la centralisation et nous nous en réjouissons. »